

# Stratégie du Bon Achat (SBA)



Atelier marchés publics du  
25 Avril 2019

# PRESENTATION DES ENGAGEMENTS SBA



# I. ANTICIPATION OU PRÉPARATION DES ENTREPRISES A REpondre A NOS DEMANDES DE CONSULTATION

- RENDRE PLUS VISIBLE LES BESOINS EN COMMANDE PUBLIQUE DE NOS COLLECTIVITES EN INFORMANT LES ENTREPRISES PAR LE BIAIS:
  - De la journée du territoire
  - De la publication de la programmation des marchés sur le site internet de la collectivité et la mise en place d'un mail dédié aux questions des entreprises sur la commande publique (par exemple : [marche@tco.re](mailto:marche@tco.re))
  
- SIMPLIFIER AU MAXIMUM L'ACTE DE CANDIDATURE:
  - Faciliter la déclaration du candidat
  - Faciliter la réponse aux consultations notamment en proposant une trame de mémoire technique dans les documents de la consultation
  - Simplifier les procédures de déclaration de sous-traitants et favoriser la cotraitance



## II. ADAPTATION OU MISE EN ŒUVRE ÉQUITABLE DES MARCHES

1°) Allotir les marchés et autoriser les variantes

Favoriser l'allotissement technique/géographique

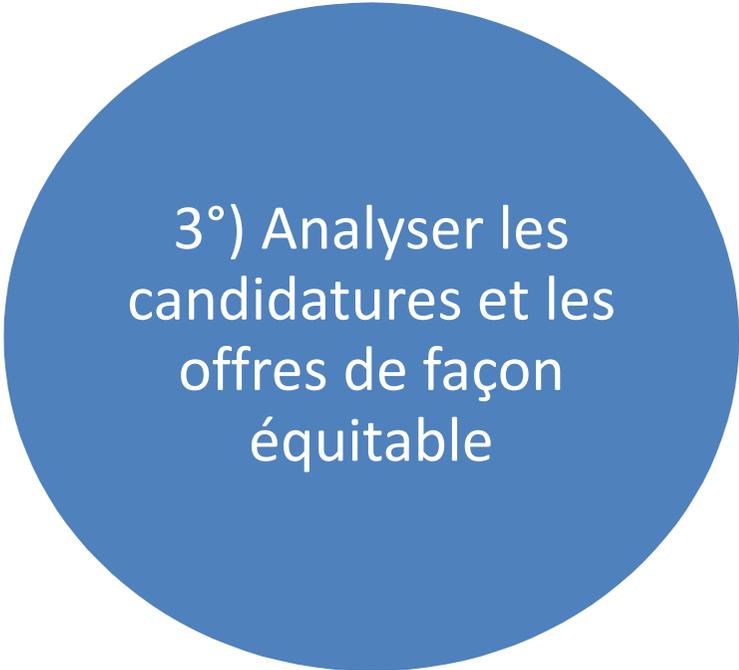
Promouvoir l'innovation



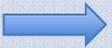
## 2°) Agir sur les conditions d'exécution afin d'alléger au maximum les problèmes de trésorerie des entreprises attributaires des marchés de la collectivité

- S'engager à faire respecter un délai de paiement à 30 jours
- Mettre en place la carte d'achat
- Appliquer une avance sur marché et sans caution bancaire:
  - 20% pour les marchés de 15 000 € à 90 000 € HT
  - 10% pour les marchés de 90 000 € à 200 000 € HT
- Aider aux premières dépenses et acomptes
- Supprimer la retenue de garantie pour les marchés inférieurs à 90 000€ HT
- Rembourser la retenue de garantie dans un délai maxi de 1 mois pour les marchés supérieurs à 90 000€ HT
- S'assurer de la cohérence entre les dispositions du contrat de sous-traitance, celle de l'acte spécial et les conditions particulières du marché

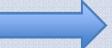




3°) Analyser les candidatures et les offres de façon équitable



Proportionner le niveau d'exigence des capacités des candidats à l'objet et aux caractéristiques du marché



Appliquer la « Charte des Offres Anormalement Basses du HCCP »



### III. L'ANCRAGE TERRITORIAL OU LA MAXIMISATION DES RETOMBÉES VERTUEUSES DE LA COMMANDE PUBLIQUE

- Organiser des comités experts
- Circuit court et proximité :
  - Utiliser le critère « circuit court » dans les modalités de choix des offres
  - Favoriser le choix des prestataires de proximité en s'appuyant sur le critère « performance en matière de développement directs ».
- Contribuer à la cohésion sociale par la mise en œuvre de clause d'insertion
- Animer, évaluer et améliorer le dispositif SBA en mettant en place les actions suivantes :
  - Désignation d'un interlocuteur unique
  - Engagement des collectivités à produire annuellement les indicateurs de suivi de la démarche
  - Evaluation des actions mises en œuvre dans le cadre du SBA par un comité et préconisation des améliorations





Cap sur le durable

[www.tco.re](http://www.tco.re)

# TERRITOIRE DE LA CÔTE OUEST

SAINT-LEU · TROIS-BASSINS  
SAINT-PAUL · LE PORT  
LA POSSESSION

